AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-74-0-04..

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
30 francs
nouvelle série N° 25

OLIVIERS

TEIGNE

Bien que nous n'ayons pas eu, à ce jour, connaissance de pontes dans les olivettes, nous recommandons l'exécution rapide d'un traitement pour assurer la protection des jeunes fruits, dès qu'ils dépassent en volume un grain de blé, si les larves de la génération carpophage s'installaient dans les olives elles provoqueraient leur chute ultérieure.

Un second traitement (au stade I 1) est indispensable sur les arbres où la présence de la Teigne aurait été observée en première et en deuxième génération.

Utiliser le Carbaryl, le Diméthoate, le Formothion, le Phosphamidon.

PECHERS

TORDEUSE ORIENTALE

Assurer la protection des fruits arrivant à maturité entre le 10 et le 15 Août.

ACARIENS

Mêmes observations que dans le cas du pommier.

POIRIERS - POMMIERS

CARPOCAPSE

Nos postes de piégeage continuent d'enregistrer des captures ce qui confirme la continuité des vols. C'est pourquoi il convient de maintenir la protection des fruits.

TAVELURE

La protection continue d'être indispensable dans la plupart des vergers littoraux ; ailleurs elle est affaire de circonstances particulières à chaque exploitation.

ACARIENS

La lutte contre ces ravageurs doit être (éventuellement) assurée si l'on observe plus de 700 formes mobiles pour 100 feuilles. Utiliser un acaricide spécifique. Si le renouvellement du traitement est nécessaire, utiliser un acaricide appartenant à une autre famille chimique.

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS

Nous estimons qu'une précipitation orageuse supérieure à 10 mm élimine toute protection des fruits ou du feuillage, il faut donc retraiter en respectant les délais d'emploi des pesticides.

L'Inspecteur : P. BERVILLE

Les Ingénieurs : P. CHRESTIAN - LL. TROUILLON

P 111

Tirage du 26 Juin 1974 - 2 165 exemplaires

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
-=-=-=-=-=-

Ecole Nationale Supérieure Agronomique
de Montpellier
-=-=-=-

Tél. 63-05-32

Montpellier le 25 Juin 1974,

NOTE : 7

MILDIOU

Des pluies orageuses, parfois accompagnées de grêle, se sont abattues le 23 Juin sur les vignobles en général peu protégés du Gard et de l'Hérault.

Des taches nouvelles devraient donc apparaître au début de Juillet autour des foyers déjà existants.

Afin d'éviter les contaminations que pourraient provoquer de nouvelles pluies, il convient d'appliquer un anticryptogamique avant le 30 Juin.

EUDEMIS

Le vol de deuxième génération d'eudemis s'amorce à l'Est immédiat de Montpellier ; quelques pontes sont déjà visibles. Le traitement qui s'y rapporte est à effectuer dans la première semaine de Juillet.

PYRALE

Des attaques de pyrale se manifestent dans l'Aude notamment ; leur importance justifie parfois une intervention avec un produit phosphoré.

Le Directeur de la Station
Régionale d'Avertissements Viticoles

G. BERNON